

# Archives sensibles et colonisation en Afrique et en Europe : enjeux communicationnels

Aminata Kane

► To cite this version:

Aminata Kane. Archives sensibles et colonisation en Afrique et en Europe : enjeux communicationnels. 12ème Colloque international d'ISKO-France: Données et mégadonnées ouvertes en SHS: de nouveaux enjeux pour l'état et l'organisation des connaissances?, Oct 2019, Montpellier, France. hal-02307647

HAL Id: hal-02307647

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02307647>

Submitted on 7 Oct 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Archives sensibles et colonisation en Afrique et en Europe : enjeux communicationnels

## **Aminata Kane**

Docteure en Sciences de l'Information et de la Communication,

Université Lille 3,

Associée au Laboratoire GERiiCO

[Kaneaminata@gmail.com](mailto:Kaneaminata@gmail.com)

## Résumé

Cet article vient repositionner la question de la valeur du patrimoine dans l'espace public en mettant l'accent sur deux frontières : celle du dominant et celle du dominé. D'une part, il tente de démontrer, à partir des résultats d'une enquête de terrain, l'influence de la mise en ligne des données historiques (en l'occurrence ici les archives coloniales) dans l'espace public sur les représentations sociales. Et d'autre part, il donne à voir comment le Web participe de la création des imaginaires en renforçant les idéologies, les déconstruisant et créant des « communautés de mémoire » ; lesquelles formalisent de nouvelles formes d'appropriation et de réappropriation de l'histoire sur le plan personnel et scientifique. Il s'agira, en toile de fond, de questionner les impacts info-communicationnels de l'archive soumis dans l'espace public.

## Mots clés

Archives coloniales, histoire, accès en ligne, espaces publics, émotion, éthique.

## Title

Sensitive archives and colonization in Africa and Europe : communication issues

## Abstract

This article repositions the question of the value of heritage in the public space by highlighting two borders: that of the dominant and the dominated. On the one hand, it attempts to demonstrate, based on the results of a field survey, the influence of putting historical data (in this case colonial archives) online in the public space on social representations. And on the other hand, it shows how the Web - as a communication tool - contributes to the creation of the imagination by strengthening ideologies, deconstructing them and creating "communities of memory", which formalize new forms of appropriation and reappropriation of history on a personal and scientific level. Finally, we will examine the impact of the info-communication of archives deposited in the public space.

## Keywords

Colonial archives, history, online access, public spaces, emotion, ethics.

## INTRODUCTION

La colonisation française est au cœur des débats publics et savants depuis plusieurs années. Ces polémiques se sont traduites par la production d'études critiques sur l'histoire et le fait colonial. On observe le développement d'une forte demande mémorielle de la part d'un nombre croissant d'acteurs liés à l'histoire coloniale dans le *Nord* comme dans le *Sud* ; ce qui implique l'émergence d'études consacrées à la réécriture, aux « relectures d'histoires coloniales » (Jahan, 2006) ainsi qu'aux « résurgences » (Dulucq & Zytnicki, 2005). Le projet de réécriture d'histoire du Sénégal participe du même élan de réappropriation d'une histoire nationale que l'on considère – à tort ou à raison – comme une entreprise de souveraineté.

Des partisans du *Post-colonial Studies* (notamment avec les travaux de Édouard Saïd (2003), Frantz Fanon (1971), Albert Memmi (Memmi 1972)) ont tenté de rattraper le retard de la France en matière de publication sur la colonisation. Pour ce faire, ils ont investi significativement le champ historiographique des théories postcoloniales (Cohen & Basto, 2008). Or, la réception de ces études post-coloniales pose problème du point de vue des outils et des méthodologies d'approche (Bayart, 2009). Elles ont donné lieu à « l'expansion d'une véritable bibliothèque postcoloniale » (Cohen, 2007) qui interroge les continuités, les héritages et les legs de l'histoire coloniale française (Bayart & Bertrand, 2006). Outre cette production scientifique, des publications collectives, tel que le *Dictionnaire de la colonisation*, visant à actualiser les connaissances dans un domaine « qui n'a pas encore la place qu'exige son importance dans l'enseignement scolaire et universitaire » (Liauzu, 2007), trouvent un large écho auprès d'un « grand public » bien difficile à cibler de par sa diversité. Ces éléments avancés ont, d'une part, constitué un cadre de réflexion important pour la compréhension des phénomènes identitaires, émotionnels, mémoriels, et de reconnaissance sur la question coloniale. Et d'autre part, ils ont permis d'interroger les enjeux émotionnels liés à l'accès au patrimoine colonial (vu comme patrimoine sensible), la médiation et la diffusion des mémoires sensibles en ligne ainsi que leur préservation.

## 1 - GUERRE DES MEMOIRES ET VISIBILITES DES ARTEFACTS HISTORIQUES

### 1.1 Le numérique et les nouvelles approches de la mémoire : usurpation du rôle de l'archonte

Au moment où la « guerre des mémoires » est « déclarée » par les victimes d'histoires tragiques, où chacun revendique sa douleur et son désir de parler, d'écrire son histoire et de faire reconnaître son passé par le biais de médiatisation ou de discours revendicatif, la tendance actuelle des structures patrimoniales est à l'heure de la mise à disposition des savoirs et des mémoires qui ont marqué la société. Internet est devenu le lieu de prédilection où s'organise, se discute, la question mémorielle et où on accède aux savoirs et connaissances historiques et culturels. La diffusion, l'accès et la visibilité des sources sont aujourd'hui les *leitmotivs* des institutions patrimoniales, mais aussi des personnes qui se posent en diffuseurs, ou narrateurs des faits historiques.

De nombreux sites d'archives (en Europe comme en Afrique) proposent en accès libre des fonds dont ils ont la charge (lorsque la communicabilité est effective) et des répertoires d'archives constitués, donnant ainsi une meilleure visibilité des contenus ainsi conservés. Outre ces structures, les réseaux sociaux numériques de même que certains blogs sont tout autant des espaces de discussion et de partage des réalités historiques, principalement lorsqu'il est question des pans controversés de l'Histoire.

On assiste alors à une vraie transformation des procédés de mise en archive et de mise à disposition des savoirs. Le caractère sacré ou même emblématique des documents est ainsi

suggéré dans une dimension nouvelle où chacun cherche à marquer son appartenance à la fois identitaire et mémorielle. En effet, « *l'irruption d'Internet et des technologies numériques a transformé chacun de nous en producteur de mémoire (...). Cette évolution porte en germe la menace d'un nouveau conflit identitaire, d'une « guerre des mémoires* ». Et à partir du moment où notre passé est atomisé, privatisé, comment peut-on encore envisager un avenir ensemble ? » (Hoog, 2018).

## 1.2 La diffusion des archives historiques au prisme du "bien et du mal"

Derrière ces pratiques de plus en plus accrues, la mise en visibilité des documents jusque-là méconnus du public et porteurs de signes contradictoires, met à jour un débat essentiel : celui de la morale et de l'éthique. Il s'agit d'un débat à deux voies qui tire son origine dans les travaux d'Aristote, suivi un millénaire plus tard des travaux de Kant. Tous deux insèrent la problématique de l'éthique et de la morale dans son contexte sociétal. Dans le même sillage, on retrouve Paul Ricœur, Max Weber (Weber, 1919) et Jürgen Habermas (Habermas, 2013) héritiers de la question, notamment en ce qui concerne les notions de « bien » et de « mal », vues sous l'angle déontologique. En effet, dans le contexte actuel des « guerres mémorielles », la diffusion des savoirs ne peut davantage épouser la perspective de l'ouverture des savoirs sans pour autant se « soucier » des impacts *in situ*. Les régimes de communicabilité des archives dans leur ensemble permettent de préserver un certain ordre afin de limiter les excès et les bouleversements sociétaux.

Cependant, le contexte de création et le contenu de certains documents historiques brisent les élans de par leur nature et leur contenu informationnel, car la mémoire n'est certes pas oublieuse et, elle a le pouvoir de ressusciter le passé dans le présent. Ainsi les régimes d'accès aux archives mettent en exergue plusieurs éléments contextuels à la déontologie, à savoir : les « actions estimées bonnes » (Ricoeur, 1990), et celles qui relèvent de la morale et donc « du bien ou du mal », « du juste ou de l'injuste » (Encyclopédie de l'Agora, 2004). À ce titre, Krystof Pomian (1992) écrivait dans certains cas « la date à partir de laquelle les archives deviennent librement consultables, leur contenu ne l'est pas ». Aussi, les multiples avantages du numérique (naguère connus, vantés et recommandés par les politiques actuelles) ont élargi des questions centrales à la sensibilité humaine et aux perceptions sociales.

Les pratiques de mise en visibilité rejoignent les perspectives des *humanités numériques* en termes de démocratisation du savoir et de renouveau des recherches en *Sciences Humaines et Sociales* (SHS). Elles font ainsi émerger de nouveaux points de réflexions telles que les conséquences de la diffusion des sources pour les besoins de la recherche, pour la reconnaissance et l'impact émotionnel de certains faits historiques controversés, mais aussi pour la gestion et l'organisation des connaissances. De manière globale, si l'accès en ligne des données de l'Histoire ne pose pas de difficultés conséquentes dans le domaine des bibliothèques, en ce qui concerne les Archives, la médiatisation de telles données historiques suscite un tout autre rapport notamment du point de vue des *Droits de l'Homme*, du cadre social et politique des acteurs concernés par ce type de données. Dans un tel contexte, il est évident d'inscrire la perspective de la diffusion des sources en marge de l'adoption d'une posture comportementale en rapport avec « l'intuition morale de l'éthique ».

Il s'agit, selon Jürgen Habermas (2013), des morales de « toutes celles des institutions qui nous informent sur la question de savoir comment nous devons nous comporter afin de contrecarrer l'extrême vulnérabilité d'une personne, en la protégeant et en l'épargnant » (Habermas, 2013, p.19). Ces morales visent ainsi l'équilibre au sein de la société. Leurs formalisations passent par l'énonciation de règles pensées selon la fragilité des individus. En ce sens, même si elles sont porteuses d'une double visée, elles n'ont qu'un seul objectif. En refusant la violation des droits des personnes et en exigeant comme le stipulent les *Droits de l'Homme* « l'égal respect de la dignité de tout en chacun », elles recouvrent ainsi le « principe

de justice et de solidarité ». La justice renvoie aux requêtes de la morale, alors que la solidarité se réclame de « l'empathie et de l'assistance » afin de permettre l'enracinement de la « vie bonne » et « le bien-être du prochain » (Habermas, 2013, p. 20 – 21). Pour Habermas, deux principes « D » et « U » permettent la justification de la validité des normes en fonction de l'éthique de discussion ; à considérer que celles-ci fassent l'objet de consensus avant leurs promulgations.

Dans le premier cas, « D » : « chaque norme valide devrait pouvoir trouver l'assentiment de tous les concernés, pour peu que ceux-ci participent à une discussion pratique. Le second principe « U », fait référence au principe d'universalisation. Il suggère que « *dans le cas de normes valides, les conséquences et les effets secondaires, qui, d'une manière prévisible, découlent d'une observation universelle de la norme dans l'intention de satisfaire les intérêts de tout un chacun, doivent pouvoir être acceptées par tous sans contraintes* » (Habermas, 2013, p. 17).

Ces conditions peuvent inviter, d'une part, à une remise en cause du contexte de leur application et, d'autre part, à les repenser comme un système « d'autorégulation » du cadre professionnel dans lequel l'archiviste exerce mais qui prévaut tout autant dans le cadre des pratiques profanes. Par ailleurs, l'article 19 de la déclaration de l'ONU spécifie que : « *tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit* ».

Cette définition est ici centrale à la conception de la diffusion. L'idée d'un libre accès aux informations, sans frontières et quel que soit le canal de communication utilisé, permet de se projeter dans une revalorisation du droit à l'information. Néanmoins, dans une société démocratique, des restrictions sont mises en œuvre et considérées comme des « mesures nécessaires à la sécurité nationale et à la protection des droits et libertés d'autrui ». Elles sont également effectives dans le cadre des archives au regard du *Code de déontologie* des archivistes de 1996 et de la loi sur les archives et les délais de communicabilité des archives. Il s'agit d'un « juste équilibre » dont le but est de favoriser un alignement sur les questions essentielles « du juste, de l'injuste, du bien et du mal ». Au vu de ces différents cadres contextuels, et s'agissant des archives coloniales, on peut s'interroger sur la posture à adopter face à la typologie documentaire. Bien qu'elles présentent un intérêt historique majeur, les archives coloniales se heurtent à des tensions sociétales et imposent d'importantes réflexions sur les politiques de diffusion actuelles.

C'est à partir de ces données que nous avons orienté notre travail sur l'accès aux *artéfacts* historiques sensibles et leur impact sur les descendants de colonisés dans la société postcoloniale de manière globale.

Pour comprendre ces différents enjeux, plusieurs questions seront traitées et qui sont en étroites relations avec les perceptions émotionnelles. Il s'agira de voir comment la « guerre des mémoires » et l'accès aux archives coloniales s'inscrivent dans une forme de paradoxe. Ainsi, un focus sur les représentations coloniales en lien avec le rapport aux archives coloniales et les idéologies sera mis en perspective. Dans la même veine, nous traiterons, d'une part, du pouvoir évocateur de l'archive et de son influence sur les émotions. Et d'autre part il s'agira de voir comment le Web en tant que dispositif info-communicationnel renforce le ressentiment et la culpabilité, car la mémoire dont il est question ici, est une mémoire interprétée comme une « *mémoire filtrée [1], orientée, dérive de falsifications et de fraudes interprétatives qui nous mènent à la guerre des mémoires* » (Portella, 2003, p. 2). Enfin, il s'agira de questionner les impacts info-communicationnels de l'archive soumis dans l'espace public en le mettant en rapport avec trois concepts **discours, crédibilité et vérité**.

## 2 – MISE EN LIGNE DES ARCHIVES : DES REPRESENTATIONS AUX EMOTIONS

### 2.1 Méthodologie

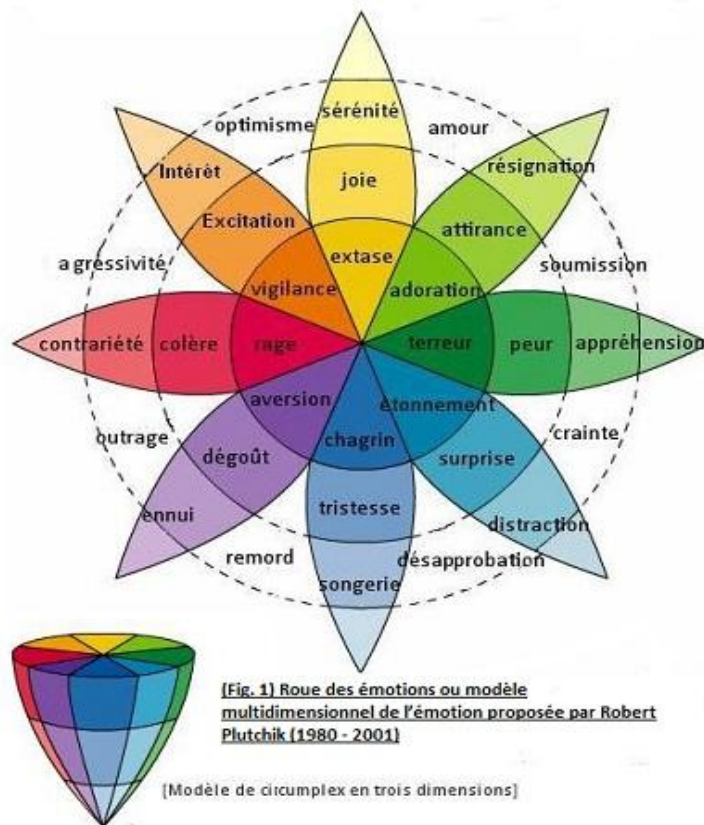
Comme par ailleurs annoncé, notre travail interroge, d'une part les perceptions émotionnelles émanant du contact avec les archives coloniales ainsi que le caractère indicible de certaines sources, et d'autre part, les représentations du système colonial et leurs incidences sur la formalisation des émotions ressenties. Des travaux d'envergures sur la question des émotions sont menés dans divers domaines principalement en psychologie et en sociologie (Joffe, 2007) notamment sur la variation des émotions en fonction du dispositif d'accès. En *Sciences de l'Information et de la Communication*, les travaux s'orientent sur les objets des musées (Lamboux-Durand, 2016) et dans le domaine des « sciences auxiliaires » de l'histoire (en archivistique) l'accent des mis sur les documents sensibles (Thiesen, 2018) le pouvoir de l'archive et vérité historique (Schenk, 2014) et « la mise scène de l'histoire » (Trouche, 2010) notamment celle des guerres mondiales, et sont référencés sous le vocable d'« émotions patrimoniales » (Fabre, 2015).

Globalement, un certain nombre de travaux ont été initiés dans le cadre des archives et les émotions. Ils partent du principe que les archives ont un « pouvoir d'évocation » (Lemay, 2009, 2010) dépassant les fonctions initiales d'information, de témoignage et de mémoire. L'archive est présentée comme une essence dont la base émotionnelle ne saurait être occultée tant dans les conditions d'usage que dans celles de son évaluation et de sa diffusion. Elle est également considérée dans une « approche dialectique » (Klein, 2015) où le réel constitue l'essence même de l'existence du document. C'est-à-dire une réalité concrète qui se refuse toute construction. Il s'agit de considérer le moment historique selon la « *dialectique benjaminienne* » ; c'est-à-dire en prenant en compte le « moment historique auquel est lié l'objet, tout autant que celui auquel est lié à l'intérêt qui est porté à l'objet » (Klein, 2015, p. 217).

Ainsi, sous le vocable de « *L'émotion* ou de la *face cachée de l'archive* », l'archive prend un nouveau tournant où l'émotion se pose comme un élément central aux conditions de réception et d'influence sur la conscience et les représentations à la fois sociales, mémorielles et mentales. Au-delà des apports des travaux d'Yvon Lemay, notre recherche a beaucoup emprunté aux domaines de la *Psychologie* et de la *Sociologie*. D'une part, les données de la recherche ont été mises en corrélation avec les études de Robert Plutchik sur les émotions et son modèle



multidimensionnel (fig. 1) des émotions (Plutchik, 1980, 2001), ou « roue des émotions » et avec les travaux de Paul Ekman sur les émotions et expressions faciales (Ekman, 1972, 1999). D'autre part, nos données ont été analysées avec une large prise en compte de la relation entre « l'homme – l'histoire – le document – émotion », des apports de la Tridimensionnalité du document (Pédaque, 2006, 2007), des dimensions du document (Le Deuff, 2014) et du pouvoir d'évocation des archives (Lemay, 2009; Lemay et al., 2016).



Dans une précédente publication (KANE, 2017), nous faisons déjà état du terrain de recherche qui par la suite a évolué en donnant lieu à des résultats partiels. Ces derniers ont joué un rôle décisif dans la reformulation de la problématique de recherche avec un recadrage du terrain. Enfin, le corpus définitif fut extrait d'une enquête quantitative et qualitative effectuée dans les huit pays qui constituaient pendant la période coloniale l'*Afrique Occidentale Française* (AOF), avec un focus sur deux pays, à savoir la Mauritanie et le Sénégal. Ce travail a permis d'observer la perspective info-communicationnelle de l'archive et les enjeux émotionnels conditionnés par l'aspect historique et mémoriel du document influencé par le contenu informationnel.

La triangulation des données, associée à une analyse du discours a permis d'extraire plusieurs thématiques, toutes imbriquées et significatives de la problématique émotionnelle qui entoure l'archive coloniale. Les enquêtes furent établies en partant de thématiques centrales : le profil des enquêtés ; l'histoire coloniale et les représentations ; la connaissance des archives coloniales ; la numérisation et la mise en ligne, et l'histoire, les archives coloniales et les émotions. Chacune d'elles accompagnées de questions ouvertes ou fermées. Nous avons orienté les questions sur : les moyens ou canaux de connaissance de l'histoire ; les représentations attachées au patrimoine historique colonial ; les pratiques de commémorations et de reconnaissances ; la connaissance des archives et de contenu ; les lieux de consultations des archives (consultation physique ou consultation en ligne) ; les impacts de la diffusion et de la consultation et le lien avec les stimulations émotionnelles.

Pour mieux comprendre les émotions qui découlait du contact avec les archives, nous avons défini une grille avec les émotions de bases (la joie, la colère, la tristesse, la peur, le dégoût, la surprise, le mépris) déterminées par Robert Plutchick (Plutchick, 1980, 2001) et Paul Ekman (Ekman, 1972, 1989, 1999). Les enquêtés sélectionnaient le/ ou la catégorie de document (s) d'archive (s) consulté (s) ; par exemple : les documents sur la condition des colonisés, les relations colonisateurs/colonisés, les documents judiciaires, les lettres des anciens combattants (les tirailleurs sénégalais), les documents sur le massacres du camp de Thiaroye... ; l'émotion et l'échelle émotionnelle entre 0 et 10.

## 2.2 Imaginaire colonial et sociabilité dans le temps

Le profil (fig. 2) des personnes ayant renseigné le questionnaire varie entre moins de 24 ans et 65 ans. La majorité est représentée par une population jeune et le critère genre est symbolisé par une majorité masculine, soit 65,5 % sur 34,5 % de femmes.

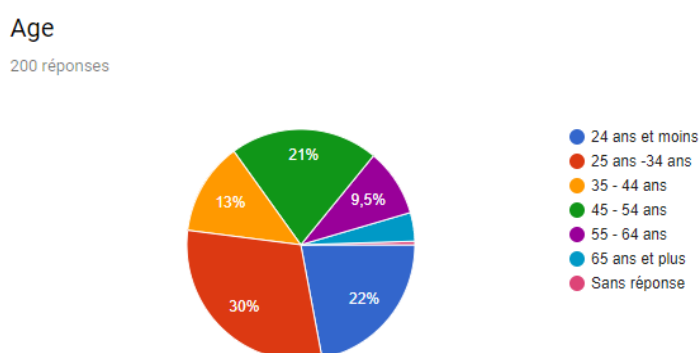


Fig.2 : tranche d'âge des enquêtés

Par ailleurs, toutes les nationalités qui constituent la composante de l'ex-AOF n'ont pas participé à l'enquête malgré les efforts de diffusion auprès des services d'archives et/ou autres institutions du patrimoine des pays respectifs. En effet, seuls six (6) pays (le Sénégal, la Mauritanie, le Togo, le Bénin, la Guinée, et la Côte d'Ivoire) ont renseigné le questionnaire. Les trois (3) autres pays : le Mali, le Niger et le Burkina) n'ont pas donné suite. Cependant, force est de constater que des personnes situées hors de notre périmètre de recherche se sont intéressées à la question. Cela est peut-être dû aux sensibilités que le sujet soulève ou aux préoccupations personnelles qui concernent le caractère historique de la recherche. On retrouve à ce titre l'Afrique du Nord, l'Afrique Centrale avec le Cameroun et les Antilles, avec une population française faisant référence aux personnes originaires des anciennes colonies mais avec un statut français et les personnes originaires des Antilles. Chez les binationaux on retrouve les nationalités franco-sénégalaise ; franco-américaine, franco-camerounaise, franco-togolaise et franco-ivoirienne.



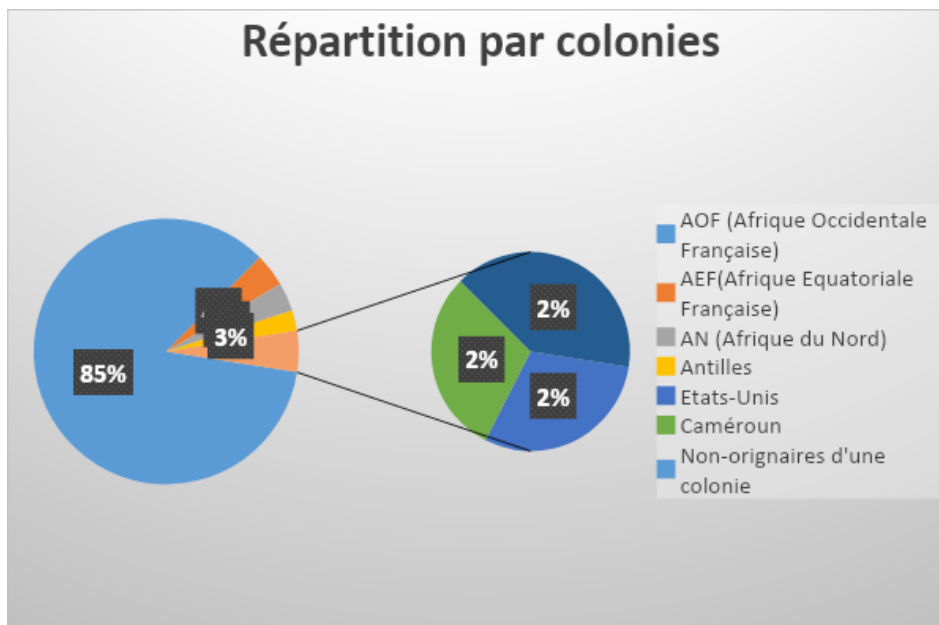


Fig.3 : Tableau de répartition des enquêtés par colonies

Le graphique (*Fig.3*) de répartition par colonies permet d'avoir une vue d'ensemble des différentes entités qui ont permis de déterminer les systèmes de représentations de la colonisation. A partir des 200 réponses recueillies, l'analyse des données a permis d'extraire un certain nombre de résultats imbriquant la mémoire, l'histoire, la diffusion, l'accès et l'émotion. En effet, « *la mémoire constituant le repère par rapport auquel devient possible l'identification sociale, elle-même constitutive de la sociabilité et du lien* » (Lamizet, 1995, p. 153). Ainsi, la mémoire ne peut être occultée du processus de représentation, car porteuse d'informations qui servent d'interface entre l'homme et l'artefact.

Ces éléments sont à contextualiser avec les techniques de communication appareillées à l'histoire, puisqu'elle fait la jonction entre le « savoir du passé » et la manière de repenser l'histoire dans un cadre nouveau. Ce processus est lié à la dimension événementielle de l'histoire au sens qu'on lui attribue et qui rend différent la manière de la classier, de la nommer, la ressentir et de la vivre. On retrouve dès lors un cadre indissociable au parcours représentationnel lié au « passé social » (dans lequel l'histoire est inscrite) et le « présent social » (dans lequel l'histoire est repensée au travers de nouveaux codes attachés à la vie en société et aux rapports postcoloniaux). Dans les parcours discursifs se dessinent l'expression d'une dynamique relationnelle nourrie par une intersubjectivité relationnelle (Lipiansky, 1992, p. 196) où les représentations coloniales sont exprimées de manière imagée.

Ces images, elles-mêmes, sont les résultantes du vécu et des sentiments des ascendants, d'une part, et du vécu postcolonial des descendants, d'autre part. Ainsi, le premier niveau des représentations s'articule autour de plusieurs pôles : la relation entre la situation coloniale, les rapports de pouvoir et le néocolonialisme ; la politique d'assimilation ; la relation entre le système éducatif colonial et le système actuel notamment sur l'instrumentalisation et l'enseignement de *l'Histoire* (principalement les violences coloniales) ; et l'occultation historique, les revendications mémorielles et les réparations qui sont posées selon des termes qualitatifs et non quantitatifs. Ces ontologies sont emboîtées avec la nécessité de valoriser le patrimoine culturel et un retour à la « vraie histoire ».

## 2.3 L'archive : du système d'influence aux perceptions émotionnelles

Le second niveau des représentations étant, axé sur les archives coloniales, il met en perspective les liens entre la « raison » et l'émotion. Les archives sont les documents « où s'expriment à la fois mémoire et l'histoire. C'est ce qui fait l'enjeu dramatique et conflictuel des archives contemporaines : elles appartiennent de plein droit aux deux types de mémoire, à la mémoire historique et à la mémoire vécue. [...]. C'est ce drame et cette tension entre ces deux types de mémoire qui font des archives, chargées d'émotions sociales et collectives » (Nora, 2003, p. 48). En définitive, ces cadres émotionnels sont marqués par « un effort inconscient tendant à établir une continuité dans l'expérience vécue pour finir la solidarité de l'individu avec les idéaux d'un groupe » (Erikson, 1972, p. 221). Cette observation est conditionnée par les influences historiques et le contenu informationnel des archives.

## 2.4 Émotions et conditions de consultations

En effet, que les archives soient accessibles en ligne ou consultées physiquement, les enjeux émotionnels qui en découlent, restent quasiment identiques. Cet examen est motivé par le caractère à la fois unique et sensible du contenu informationnel des archives et l'histoire qui les conditionnent. Il s'agit aussi du lien symbolique qui se noue au contact avec les documents, qui lui est alimenté par un processus temporel formalisé par un aller-retour constant entre le passé et le présent. Ces aspects ainsi déterminés sont marqués par plusieurs éléments connexes : les signes portés par le support, la langue, le sens des signes et l'interprétation. L'archive représente l'« extérieur, elle définit le cadre d'une activité sociale », et la langue constitue la base, mais cependant, chaque acte d'énonciation (l'archive étant une énonciation) « vient conforter cette langue dans son rôle » de médiateur (Maingueneau, 1993 - 1996, p. 52).

Dans le cadre conceptuel de Jakobson - le sens du « mot » du discours diffère selon la position adoptée « destinataire ou destinataire », selon que le langage est vu de l'une ou l'autre extrémité du canal de communication (Jakobson, 2003). De fait, la particularité communicationnelle d'une archive réside dans la posture qu'entretient l'énonciateur (c'est-à-dire l'institution créatrice l'archive) et le lecteur qui interprète. La théorie des sens met ici l'accent sur les orientations que l'institution donne au contenu et à l'argumentation ou l'interprétation qu'en fait le lecteur qui peut se résumer en un jeu de rôle, des formes de représentation de soi dans une dynamique sociale (Amossy, 1999, p. 9).

Ainsi, en plus d'avoir une dimension mémorielle, sociale, et juridique l'archive est un dispositif info-communicationnel, dans la mesure où il relève d'une activité sociale liant le texte et le contexte au sens de la théorie saussurienne. Il permet d'appréhender les conditions historiques, la fonction référentielle et la condition de production du discours (le contenu de l'archive). Le modèle préconisé par Jakobson suppose une approche saussurienne considérant la langue comme un « système » donnant un sens au « mot », et applicable aux exigences de production du discours et des « effets métaphoriques » (Pêcheux, 1969, p.31).

La particularité de cette approche, l'approche communicationnelle de l'archive réside dans le fait qu'elle interroge, la théorie de la réception, notamment abordée par Hans-Robert Jauss à travers l'« esthétique de la réception » (Jauss, 2005) qui impose l'acte de lecture comme « un échange imaginaire » que permet l'archive. [De ce fait], l'acte de lire [...] s'offre [...] plutôt comme une médiation prenant la forme d'un faisceau d'instructions destinées à rendre possible, voire à déclencher, la production de significations par le lecteur dès lors que la théorie met l'accent sur l'activité constructive du lecteur » (Leenhardt, 1994, p. 41 - 48). En ce sens, l'émetteur du document (en tant que support de communication) de même que le lecteur (par le fait d'instituer l'acte de lecture) se soumettent tous à l'exercice de la communication conditionnée par l'émission et la réception d'un message, à travers la

particularité de l'énonciation. L'archive, par le message qu'elle souhaite délivrer à son lectorat manifeste un droit de parole et donc un acte de communication. L'archive est pour ainsi dire un « macro-acte de langage », un dispositif communicationnel et info-communicationnel, puisqu'il s'agit d'appréhender l'archive, dans sa globalité, en mettant en perspective « son texte et son contexte », en prenant en compte « l'émetteur, le récepteur et le support matériel du texte » sans émettre de séparation entre l'intérieur et l'extérieur d'un texte. L'enjeu vise le traitement de l'archive en ne dissociant pas « le dit et le dire, le texte et son contexte » [...] et de penser tout texte, tout système discursif, comme objet social sans cependant le réduire au "reflet", à la représentation "adéquate" de ce qu'il prétend exprimer » [car] « la dynamique de l'énoncé, garde une part de son pouvoir évocateur, ne sépare pas le signe et le monde » (Maingueneau, 1993 - 1996, p. 2- 70).

Ainsi, les modalités de réception ainsi que les modalités d'interprétations ont un impact certain sur les émotions des individus. Celles-ci sont influencées par le contenu informationnel qui permet un voyage temporel, la relation entre l'histoire et la mémoire et le rapport au vécu des ascendants. On pourrait parler d'« émotions esthétiques » (Lamizet, 1995) dans la mesure où il y a une identification au passé des descendants traduite dans les archives. Ces émotions ne peuvent pas être considérées uniquement dans le sens des dominés. Cela tient pour exemple de la médiatisation des archives à caractère « pornographique » de la période coloniale diffusées par Pascal Blanchard et ses collaborateurs dans « sexes, races et colonies » ; des archives mettant en scène le couple colonisateurs/colonisés afin de « retracer l'histoire des représentations du corps indigène » (Blanchard et al., 2018).

Cette médiatisation ne manqua pas de faire son effet dans l'espace public : autant l'indignation fut manifestée par les descendants de colonisés (comme l'expression d'une violence symbolique), autant elle aurait pu l'être pour les descendants de colonisateurs. À partir de ces documents, on peut non seulement distinguer colonisateurs et colonisés de même que l'on peut identifier les premiers et leur descendance.

Ce particularisme donne à l'archive une dimension émotive compte tenu de l'expérience de consultation par ailleurs souvent associée aux techniques de spectacularisation mises en œuvre par les institutions. La caractéristique émotive attachée au document est suggérée par le fait que les émotions sont « des qualités d'une expérience complexe qui progresse et évolue et sont liées à un drame » (Dewey, 2005). Ces émotions émettent un discours avec une caractéristique énonciative visant à une dimension interactive avec un pouvoir sur « autrui ». Les archives sont ainsi des stimuli en raison des contingences à la fois sociales et mémorielles auxquelles elles s'apparentent. Elles sont attachées à un processus d'activation occasionné par une cause, un effet (« événement - stimulus » (LeDoux, 2000). Nous présentons le processus selon le schéma suivant (Fig.4).

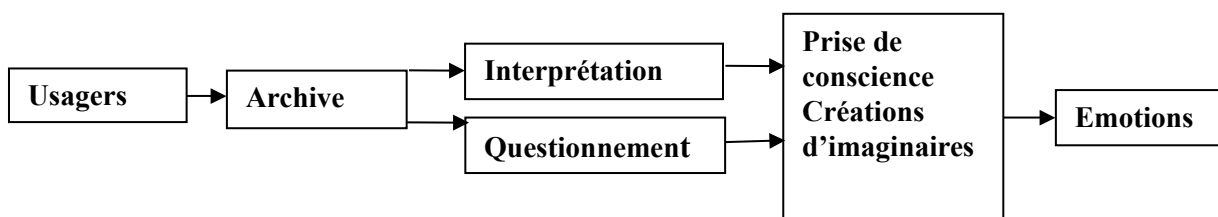


Fig.4 : Représentation du processus émotionnel lors d'une consultation des documents

Dans le processus de prise en charge du document par les usagers il y a plusieurs dimensions : la première est en rapport avec la stimulation émotionnelle dont l'archive est responsable. La deuxième est en lien avec l'interprétation que l'utilisateur fait du contenu informationnel au moment du questionnement, mais aussi l'intention (l'intérêt) de création

du document, sa dimension temporelle et historique (Couzinet, 2016, p. 11) qui lui confère sa valeur patrimoniale. Questionnement et interprétation sont donc deux composantes indissociables à la prise de conscience et à la création d'imaginaires à propos du système colonial et des rapports qui en découlent. Tout comme, ils permettent un voyage temporel « vivre le passé dans le présent » par la création d'imaginaires.

## CONCLUSION

On peut conclure sur la dimension interprétative des archives mettant en scène une confrontation des raisons dans le processus de « vérité ». En effet, les archives et les émotions ne sont pas consubstantielles tant du point de vue du discours porté par le document que par les contingences mémorielles. Cette dimension du document implique un réajustement de la déontologie dans le domaine des archives afin, d'une part, de permettre « un vivre ensemble » et une reconsidération des typologies documentaires à mettre en ligne et, d'autre part, de réfléchir aux techniques de médiation en termes d'accès.

## NOTES

[1] Car « *la mémoire fait revivre des crimes anciens et moins reculés, des crimes contre l'individu et contre l'humanité : la mémoire a des effets pervers chaque fois qu'elle est mise au service de causes criminelles – présentes, passées et à venir* » (Portella, 2003, p. 2).

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AMOSSY R. (Éd.). (1999). *Images de soi dans le discours: la construction de l'ethos*. Lausanne: Delachaux et Niestle, 1999, 216 p. (Textes de base).

BAYART J.-F. (2009). Les études postcoloniales, une invention politique de la tradition ? *Revue Européenne d'analyse des sociétés politiques*, n° 14, 2009, p. 9.

BAYART, J.-F., & Bertrand, R. (2006). De quel « legs colonial » parle-t-on ? *Esprit*, Décembre(12), p. 134-160. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/espri.0612.0134>.

BLANCHARD P., BANCEL N., & al. (Éd.). (2018). *Sexe, race et colonies : la domination des corps du XVe siècle à nos jours*. Paris : Éditions La Découverte, 2018, 544 p. (Hors **collection Sciences Humaines**).

COHEN J., BASTO M. B. (2008). Quelles possibilités pour les études postcoloniales en France ? *Africultures*, 2008, vol. 1, n°72, p.78 - 81. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/afcul.072.0078>

COUZINET Viviane (2015). A Documentologic Approach of Herbarium: Documentary Anabiosis and Phylogenetic Classification. *Proceedings from the Document Academy [en ligne]*, 2016, Vol. 2 : Iss. 1 , Article 16, p. 1 - 14. Disponible sur DOI: <https://doi.org/10.35492/docam/2/1/16>.

DEWEY J. (2005). *L'art comme expérience*. Editions Gallimard, 2005, 608 p., Collection Folio essais (n° 534).

DULUCQ S., & ZYTNICKI C. (2005). Penser le passé colonial français : Entre perspectives historiographiques et résurgence des mémoires. In *Vingtième Siècle. Revue d'histoire [en ligne]*, 2005/2, n° 86, p.59 - 69. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/ving.086.0059>.

EKMAN P. (1972). *Emotion in the Human Face* (3 ed, Annotated edition). Malor Books, 456 p.

- EKMAN P. (1989). L'expression des émotions. In BERNARD Rimé & KLAUS R. Scherer (dir.). *Les émotions*. Lausanne : Delachaux et Niestlé, 1989, p.183 - 202. Textes de base en psychologie.
- EKMAN P. (1999). Facial Expressions. In T. Dalgleish and M. Power (Eds.). *Handbook and cognition and emotion*. Sussex, U.K.: JohnWiley & Sons, Ltd , 1999, p.1-20.
- ERIKSON, E. H. (1972). *Adolescence et crise : la quête de l'identité* (J. Nass & C. Louis-Combet, Trad.). Paris: Flammarion, 1972, 348p. (Champs Essais).
- FANON F. (1971). *Peau noire, masques blancs*. Paris: Seuil,1971, 192p. (Collection: la condition humaine).
- HABERMAS J. (2013). *De l'éthique de la discussion* (Nouvelle édition; M. Hunyadi, Trad.). Paris: Flammarion, 2013, 202 p. (Champs Essais).
- HOOG E. (2018). Emmanuel Hoog: serviteur du prince. [en ligne], consulté 8 septembre 2019. Disponible sur : Ojim.fr website: <https://www.ojim.fr/portraits/emmanuel-hoog/>
- JAHAN S. (2006). Trous de mémoire, silences et relectures apologétiques : un négationnisme en histoire coloniale ? In Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique, 2006, n° 99, p. 121 - 129.
- JAKOBSON R. (2003). *Essais de linguistique générale : Tome 1 Les fondations du langage* (N. Ruwet, Trad.). Les Editions de Minuit, 2003, 260 p. (Reprise).
- JAUSS H. R. (2005). *Pour une esthétique de la réception* (C. Maillard & J. Starobinski, Trad.). Paris: Gallimard, 2005, 312 p. ( Collection Bibliothèque des Idées).
- JOFFE H. (2007). Le pouvoir de l'image : persuasion, émotion et identification. In Diogène, 2007/1 (n° 217), p.102 à 115. Disponible sur : DOI : 10.3917/dio.217.0102. URL : <https://www.cairn.info/revue-diogene-2007-1-page-102.htm>
- KANE A. (2017). Externalisation des sources dites « patrimoines sensibles »: Entre réticences et droits d'accès à l'information. In E. Pébayle, *Systèmes d'organisation des connaissances et humanités numériques*. Actes du 10ème colloque ISKO France, 6 et 7 novembre. Collège Doctoral Européen, Strasbourg: ISTE Editions, 2015, p.143 - 156.
- KLEIN A. (2014). *Archive(s) : approche dialectique et exploitation artistique*. Sciences de l'information. Université de Montréal : Faculté des arts et des sciences, 2014, 320 p. Disponible sur : <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/11648>
- LAMBOUX-DURAND A. (2016). Enregistrement et diffusion numérique de témoignages. Approche historiographique et exemple en contexte muséal. *Les Cahiers du numérique*, vol. 12, no. 3, 2016, p. 51-74.
- LAMIZET B. (1995). *Médiation, culture et société*. In Collection les indispensables de l'information et de la communication. Introduction aux sciences de l'information et de la communication: manuel. Paris: Éd. d'Organisation,1995, p.129 - 185.
- LE DEUFF O. (2014). *La documentation dans le numérique: état de l'art*. Villeurbanne: Presses de l'ENSSIB, 2014, 323 p. (Papiers).
- LEDOUX J. E. (2000). Emotion Circuits in the Brain. *Annual Review of Neuroscience*, 2000, no. 23(1), p.155 - 184. Disponible sur : <https://doi.org/10.1146/annurev.neuro.23.1.155>
- LEENHARDT J. (1994). Théorie de la communication et théorie de la réception. *Réseaux*, 1994, no. 12(68), p.41 - 48. Disponible sur : <https://doi.org/10.3406/reso.1994.2619>
- LEMAY, Y. (2009). Art et archives : une perspective archivistique. *Encontros Bibli : Revista Eletrônica de Biblioteconomia e Ciência da Informação* (Edição Especial - primeiro semestre: Pesquisas em Ciência da Informação no Brasil e no Canadá,2009, p.64 - 86.
- LEMAY Y. (2010). Livres d'artistes et documents d'archives. *Archives*,2010/2, p.70 - 81.



- LEMAY Y., KLEIN, A. (dir.) (2016). Archives et création : nouvelles perspectives sur l'archivistique. Archives, cahier 3, Montréal, 2016, 212 pages. (Faculté des arts et des sciences – École de bibliothéconomie et des sciences de l'information - Travaux et publications). Disponible sur : <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/16353>
- LIAUZU C. (2007). Dictionnaire de la colonisation française. Paris: Larousse, 2007, 588 p. (A Présent).
- LIPIANSKY E. M. (1992). Identité et communication: l'expérience groupale. Presses universitaires de France, 1992, 262 p. (Psychologie sociale).
- MAINGUENEAU D. (1996). Le contexte de l'œuvre littéraire: énonciation, écrivain, société. Paris: Dunod, 1996, 196 p. (Lettres supérieures).
- MEMMI A., & SARTRE J.-P. (1972 – [2002]). Portrait du colonisé ; précédé de Portrait du colonisateur et d'une préface de Jean-Paul Sartre (Gallimard). Paris: Gallimard, 2002, 176 p. Collection Folio actuel (n° 97).
- NORA P. (2003). Missions et enjeux des archives dans les sociétés contemporaines. *Comma: International Journal of Archives*, 2003, vol. 2-3, p.47 50.
- PECHEUX M. (1969). *Analyse automatique du discours*. Paris: Dunod, 1969, 139 p. (Collection Sciences du Comportement).
- PEDAUQUE R. T. (2006). Le document à la lumière du numérique: Preface Michel Melot (J.-M. Salaün, Éd.). Caen: C&F éditions, 2006, vol. 1, 218p.
- PEDAUQUE R. T. (2007). *La redocumentarisation du monde*. Toulouse: Cépaduès-Éd, 2007, vol. 1, 213 pages.
- PLUTCHIK R. (1980). A Général Psychoevolutionary Théory of émotion. In *Theories of Emotion*, 1980, p. 3 - 33. Disponible sur : <https://doi.org/10.1016/B978-0-12-558701-3.50007-7>
- PLUTCHIK R. (2001). The Nature of Emotions: Human emotions have deep evolutionary roots, a fact that may explain their complexity and provide tools for clinical practice. *American Scientist*, 2001, vol. 89,no 4, p. 344 - 350. Disponible sur : <https://doi.org/10.1511/2001.4.344>
- POMIAN K. (1992). Les Archives: Trésor des chartes au Caran. In P. Nora (Éd.), *Les lieux de mémoire: Les Frances*, Paris : Gallimard, Vol. 3, p.162 – 233.
- PORTELLA E. (2003). Paradoxes de la mémoire. *Diogène* 2003/1 (n° 201), p 3 - 4
- RICOEUR P. (1990). L'éthique et la morale. Extrait de « lectures1 ». Ethique et morale, 1990 Disponible sur [https://cdn.uclouvain.be/public/Exports%20reddit/ebim/documents/Ricoeur\\_Ethique\\_et\\_morale.pdf](https://cdn.uclouvain.be/public/Exports%20reddit/ebim/documents/Ricoeur_Ethique_et_morale.pdf)
- SAID E. W. (2003). *Orientalism* (25th Anniversary Ed with 1995 Afterword Ed). London: Penguin Classics, 1995, 432 p. (Penguin Modern Classics).
- SCHENK D. (2014). Pouvoir de l'archive et vérité historique. Écrire l'histoire. *Histoire, Littérature, Esthétique*, no. 13-14, p. 35 53. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/elh.463>
- THIESEN I. (2018). Document par intention: réflexions sur les « documents sensibles ». In W. M. Hadi, *Fondements épistémologiques et théoriques de la science de l'information-documentation: Actes du 11e colloque ISKO France*, Paris, Siège de l'UNESCO: ISTE Editions, 2017, p. 239-250.
- TROUCHE D. (2010). Les mises en scène de l'histoire: approche communicationnelle des sites historiques des guerres mondiales. Paris: L'Harmattan, 2010, 212 p. (Nouvelles Etudes Anthropologiques).
- WEBER M. (1919 – [2003]). Le savant et le politique : une nouvelle traduction (C. COLLIOT-THÉLÈNE, Trad.). Paris: La Découverte, 2003, 210 p. (Poches sciences).